

/ B.A./

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI .-
RESIDENCE DU RUANDA.-
TERRITOIRE DE RUHENERI

Ruhengeri Le 9/12/57

N° 3780/CAC/ L.C II22

66-----

A Monsieur Le Gérant de la Banque centrale du
Congo-Belge et du Ruanda-Urundi

de et à

U S U M B U R A .-

Ruhengeri



3112

Monsieur le Gérant,

Je vous prie de bien vouloir virer de mon
compte n° 47 la somme de 65.000 francs(soixante cinq mille
francs) au compte de Monsieur le receveur des impôts.Libellé"
taxe professionnelle 1957

Veuillez agréer Monsieur le Gérant,l'assurance
de ma considération très distinguée .-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE

LE MAN